

PLAN NATIONAL DE FORMATION 2020 La DGALN vous propose l'action de formation n°20-1406

CIRCUIT DE FORMATION A L'AMÉNAGEMENT DURABLE ECOQUARTIERS

Aménager durablement son territoire : tester les outils et comprendre les stratégies d'acteurs grâce à un jeu de rôles (URBAX territoires en transition)

Pour vous inscrire : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire »
Aide sur l'inscription en ligne [ici](#)

Cette action fait partie du parcours de professionnalisation « Ecoquartiers » mis en œuvre par la DGALN pour les agents en poste sur ces missions.

Pour les agents de l'État, vous trouverez en annexe l'ensemble des actions du parcours avec le lien intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/les-parcours-de-professionnalisation-r5134.html>

Vous pouvez consulter les offres de formation de la DGALN sur le site intranet : <http://intra.dgaln.e2.rie.gouv.fr/l-offre-de-formation-pour-les-services-r4388.html>

Vous pouvez consulter l'ensemble des offres de formation ministérielles sur le site intranet du CMVRH : <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/>

Pour les collectivités et partenaires publics et privés, vous trouverez les informations sur la démarche EcoQuartier et le parcours de formation sur le site internet :

<http://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/formations/>

QUAND ?

Du 15 au 17 septembre 2020

date limite d'inscription

17 août 2020

OÙ ?

**CVRH de CLERMONT FERRAND
Délocalisée au COMFORT HOTEL
18, boulevard Winston Churchill
63000 Clermont-Ferrand**

vos contacts à la DGALN

maîtrise d'ouvrage : DHUP/AD4
Chef de projet : François KELLERHALS – 01 40 81 94 12
francois.kellerhals@developpement-durable.gouv.fr

DGALN- Sous-direction de la performance
Rémy BLANES – Responsable du pôle national de formation
Marie-France GARCINI – cheffe de projet formation

vos contacts au CVRH

Cheffe de projet : Christelle MOURGUES

coordonnées : 04 73 14 72 12

christelle.mourgues@developpement-durable.gouv.fr

les objectifs de la formation

- Comprendre les logiques et les stratégies des acteurs : collectivités locales, opérateurs publics et privés, propriétaires immobiliers, fonciers, industriels, agriculteurs,
- Comprendre le fonctionnement de l'aménagement urbain, les principes de la revitalisation et pouvoir apprécier les interactions entre les différentes politiques urbaines pour proposer une stratégie d'aménagement durable.
- Savoir choisir et utiliser, en jouant de leurs complémentarités, les outils juridiques, financiers et fonciers pour l'aménagement durable sur un territoire en transformation.

le public concerné – les pré-requis

- Collectivités et leurs partenaires :

- Élus, responsables et agents techniques de collectivités
- Aménageurs, SEM
- Responsables de projets en renouvellement urbain
- Chefs de projet /directeurs des programmes de revitalisation (centres-bourgs, coeurs de ville, ORT)
- Collectivités territoriales (département, intercommunalités, région)
- CAUE
- Professionnels (urbanistes, paysagistes, architectes, bureaux d'études ...)

- **Services de l'État** : • DREAL, DDT, UDAP, SGAR, services locaux des agences nationales (ANCT, ANRU) concernés par l'aménagement, la planification, le développement durable, l'habitat, le NPNRU, la revitalisation des centres (bourgs, villes).

La formation nécessite des compétences pré-requis sur les outils d'urbanisme et opérationnel de l'aménagement.

CONTEXTE

Le bureau de l'aménagement opérationnel durable (AD4) compte parmi ses missions la mise en place et la diffusion de la démarche et du label EcoQuartier inscrit dans le Plan Ville Durable. Mise à disposition des collectivités, la démarche EcoQuartier est un outil opérationnel adaptable à tous les contextes pour faire levier vers l'aménagement durable des villes. La démarche EcoQuartier est élaborée autour de 4 dimensions et de 20 engagements qui ont pour vocation d'interroger et de guider les collectivités dans leur projet d'aménagement opérationnel. Collectivité en milieu rural, périurbain et grande ville : chaque collectivité, quels que soient sa taille, son histoire, son contexte, est en mesure de s'engager vers un projet de territoire plus responsable et solidaire.

Du plan ville durable au lancement du label national fin 2012, ce sont plusieurs années de travail qui ont permis la construction collaborative d'une démarche partagée, qui s'améliore en continu pour mieux correspondre aux attentes des collectivités et porteurs de projets.

Le Grenelle de l'Environnement, la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, la COP21, confirment l'attente de la société française pour des solutions locales d'aménagement durable, à l'échelle du quartier. Tous les acteurs doivent ainsi œuvrer pour faire émerger des projets urbains de qualité, économes en espace et sobres d'un point de vue énergétique, permettant de renouveler l'attrait des quartiers et des centres.

La connaissance fine des acteurs de l'aménagement et de leurs logiques est une condition préalable à la réussite d'une opération d'aménagement durable. L'un des enjeux majeurs de l'aménagement durable relève de la question de son financement et des outils mobilisables pour le concrétiser.

Il n'y a pas d'outils spécifiques ni de subventions mobilisables pour les écoquartiers. Tout l'enjeu réside donc dans l'activation des bons outils au bon moment et au bon endroit de manière complémentaire, mais surtout dans la coproduction du projet entre acteurs.

Équipe pédagogique : Juliette MAITRE (CEREMA) et Denis CROZIER (CEREMA)

PROGRAMME DE LA FORMATION

Lien vers une vidéo explicative sur le contenu de la formation : <https://www.cerema.fr/fr/actualites/nouvelle-offre-formation-au-service-territoires-strategies>

Urbax est une simulation jouée de l'aménagement urbain conduite par un meneur de jeu et assistée par un programme informatique. Les joueurs simulent les rôles décisifs : collectivité, opérateurs, industriels, grands propriétaires (5 à 7 équipes regroupant 15 à 25 stagiaires au total). Le programme informatique simule le contexte (territoire multipolaire, plutôt rural), guide le jeu de manière séquentielle, enregistre les événements et donne à tout moment les informations sur l'état du système.

Le produit pédagogique se compose du logiciel de simulation et d'une étude de cas. Le module de simulation est conçu de manière à équilibrer réalisme, maniabilité et portabilité dans des situations nationales différentes. Il effectue donc une simplification nécessaire de la réalité afin de rendre celle-ci intelligible pour les stagiaires mis en situation dans des rôles actifs.

Le jeu de rôles est mis en œuvre par des animateurs agréés ayant à la fois la culture de l'aménagement et l'aptitude à conduire une dynamique de groupe.

Cas « Territoires en transition » qui sera étudié et joué pendant la formation

Cette étude de cas, préparée conjointement par le CEREMA et Logiville, porte sur un territoire rural et périurbain intégré dans une région urbaine de plus d'un million d'habitants. Le jeu de rôles comprend quatre communes regroupées dans une structure de coopération.

Ces communes partagent des enjeux collectifs, notamment :

- Assurer le développement sur place des industries existantes et en accueillir de nouvelles ;
- Conforter l'agriculture, qui gère les paysages, tout en apportant les suppléments de revenus nécessaires aux agriculteurs ;
- Tirer parti des atouts touristiques du territoire, en particulier du fleuve qui le borde ;
- Mettre en œuvre le Plan Climat Energie Territorial, avec un objectif de réduction des émissions de GES de 20% d'ici la fin du mandat ;
- Répondre à une demande de logement abordable tout en économisant l'espace ;

Restructurer l'offre commerciale et faciliter le retour de commerces anomaux dans les centres-bourg réhabilités.